

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 21 FEVRIER 1851.

Première Page : — Extrait d'une correspondance de Rome. — Nouvelle Société Secrète. — Nécrologie : M. Bastiat. — Feuilleton : — Le Montagnard ou les deux Républiques — 1793 — 1848 — (suite.)

La dépêche télégraphique de New-York dont nous publions aujourd'hui le détail, nous communique l'importante nouvelle de la proposition du Bill de lord John Russell contre la hiérarchie catholique. Elle embrasse deux points capitaux : 1°. La défense formelle à tout ecclésiastique catholique-romain de prendre le titre d'évêque ou d'archevêque d'aucune ville ou place d'Angleterre ; 2°. La confiscation des dotations religieuses faites aux évêques catholiques désignés sous de tels titres.

Relativement au premier objet, le Daily Advertiser de Londres a déjà dit qu'une motion devait être présentée et recevoir l'appui d'une grande partie du côté ministériel de la chambre. « à l'effet d'abolir la hiérarchie papiste en Irlande, comme le seul moyen efficace de traiter l'agression papale. »

On a observé que cette motion, pour être entièrement conséquente, devrait embrasser les colonies aussi bien que l'Irlande. Le Canadian dit à ce sujet :

« Si lord John Russell croit désintéresser les catholiques d'Irlande et des autres parties de l'empire, afin d'affaiblir l'opposition à son projet, en le limitant à l'Angleterre, il s'abuse étrangement. Il devrait savoir que les catholiques de tout l'empire britannique et du monde entier forment un seul corps dont on ne peut blesser un membre sans que tous s'en ressentent. L'existence d'un archevêché catholique de Westminster ne porte pas plus atteinte à la prérogative de la Reine, comme chef de l'Eglise anglicane, que celle d'un archevêché catholique de Dublin, de Québec, de Sidney ; et si, en persévérant la hiérarchie catholique en Angleterre, lord John Russell ne la proscrit pas aussi en Irlande, en Canada et en Australie, les catholiques de tous ces pays sentiront bien que c'est parce qu'il n'en a pas le courage, et que s'il en avait le pouvoir, il la proscrit dans le monde entier, ou bien qu'il est un homme inconséquent et sans principes : il ne les dupera pas avec les grands mots de "liberté civile et religieuse." »

Les menaces coercitives de lord Russell donnent en ce moment lieu, en Amérique, à un mouvement de réaction des catholiques qui, en représailles des actes du premier Ministre, menacent de porter un coup sensible à l'industrie manufacturière anglaise. Nous empruntons du Canadian la traduction de l'article qui suit, à ce propos, de l'American Celt de Boston du 15 février :

Aux catholiques des Etats Unis.

Washington, 8 février 1851.

Lord John Russell, premier ministre d'Angleterre, menace les catholiques du code pénal, parce que le pape leur a donné des évêques pour gouverner l'église dans ce pays.

1°. Comme moyen d'empêcher sa Seigneurie de mettre sa menace à exécution, je propose que les catholiques et tous autres opposés à la bigoterie britannique et à la persécution pour la conscience, se forment incontinent en associations de cinq, de dix, de cent et de mille personnes, suivant que le temps et le lieu le permettent ; et JURENT SUR L'AUTEL DE LEUR DIEU, ET SUR CELUI DE LA LIBERTÉ CIVILE ET RELIGIEUSE, de ne point consommer, pendant cinq ans un seul article de manufacture britannique, s'il peuvent s'en procurer de la manufacture de tout autre pays ou nation qui puissent servir aux mêmes usages.

2°. J'invoque aussi le COMITÉ EXECUTIF IRLANDAIS DE NEW-YORK à tenir sous délai des assemblées dans cette ville pour l'objet susdit, et à les organiser tout de suite en corps permanents pour la période susnommée ; comme aussi à ouvrir une correspondance avec les ca-

tholiques de tous les autres pays du globe, ainsi qu'avec ceux de ce pays, dans le but de former de semblables associations, pour les mêmes fins.

3°. Que ce comité et tous comités semblables dans les cités et villages par tous les Etats-Unis s'assurent quels sont les marchands et manufacturiers y résidents qui voudront fournir aux consommateurs les marchandises de toute espèce dont ils auraient besoin, garantis sur l'honneur qu'aucune partie de ces marchandises ne sera de manufacture britannique.

Ce procédé guérira le mal dont lord John Russell menace les catholiques. Il n'y a pas de temps à perdre.

THOMAS FITZPATRICK.

Mais à ces premiers fruits des menaces de lord Russell nous aurons bientôt à ajouter l'analyse des discussions importantes et des nombreuses péripéties que leur exécution promet d'amener au sein des séances législatives, dans la presse et ailleurs encore.

La Reine, dans le Discours d'ouverture, a fait allusion à la question papale, mais sans rien dire de plus explicite que ce qu'elle avait déjà exprimé dans ses réponses aux adresses des Universités, etc. Nous donnerons ce document dans notre prochain numéro.

Le Ministère Anglais en tentant d'arrêter les progrès croissants du Catholicisme par des mesures qui vont mettre la haine au cœur des Catholiques de l'Empire, s'engage dans une voie où il se repentira d'être entré. — L'Anglicanisme qui se vante si hautement de l'efficacité que lui porte le Peuple Anglais, donne par ses procédés si inutilement vexatoires, l'idée de ses terreurs et de sa jalousie. Quelle lâcheté de combattre un ennemi religieux en commençant par abuser de sa force physique pour l'enlancer de chaînes !

EUROPE.

FRANCE.

Depuis que nous avons donné l'historique en raccourci des principaux faits de la crise ministérielle dernièrement survenue, la majorité de l'Assemblée a émis un vote de non-confiance dans le ministère Baroche. Quelques journaux de l'opposition, chantant victoire à cette occasion ont prétendu que par ce vote, la majorité voulait blâmer le ministère de la destitution du général Changarnier, et que, cependant, le parti républicain s'y était refusé en voulant exprimer un vote de confiance contre l'ensemble des actes du ministère. Il s'agissait, selon l'expression du National d'opposer le vote souverain de la France à des tentatives funestes pour l'ordre comme pour la liberté. C'est aussi dans ce sens que la République appelle ce vote un vote de coalition.

L'opinion publique ne s'est pas émue de cet incident si grave. Elle paraissait même, au dire de quelques journaux, pencher en faveur du gouvernement plutôt que du côté de l'opposition. Le Président n'a pas tardé à reformer un cabinet. Dans son message du 24 janvier au Président de l'Assemblée législative, M. Dupin, il annonce cette reconstitution dans un langage conciliant et précis. Il dit que dans la vue de reformer un cabinet ; avec des chances de durée, il n'a pu prendre ses éléments dans une majorité née de circonstances exceptionnelles (allusion à la majorité qui avait récemment déclaré sa défiance du ministère Baroche), et qu'il s'est vu à regret dans l'impossibilité de trouver une combinaison parmi les membres de la minorité, malgré son importance.

Dans cette conjoncture, dit-il, et après de vaines tentatives, je me suis résolu à former un ministère de transition, composé d'hommes spéciaux, n'appartenant à aucune fraction de l'Assemblée et décidés à se livrer aux affaires sans préoccupation de parti... La France veut avant tout le repos, elle attend de ceux qu'elle a investis de sa confiance une conciliation sans faiblesse, une fermeté saine ; l'impassibilité dans le droit.

Ce cabinet nouveau composé d'hommes qui ne font pas partie du corps législatif, présente les noms suivants :

Intérieur : M. VAÏSSE, préfet du Nord ;

Finances : M. DE GERMIGNY, receveur-général de la Seine-Inférieure ; Affaires étrangères : M. BRENIER, directeur de la comptabilité au ministère ; Guerre : M. le général RANON ; Marine : M. le contre-amiral VAILLANT ; Justice : M. DE ROYER, procureur-général de la Cour d'appel, à Paris ; Instruction publique : M. GIRAUD, membre du conseil supérieur de l'instruction publique ; Commerce : M. SCHNEIDER, négociant et maître de forges ; Travaux publics : M. MAGNE, membre du dernier cabinet, et actuellement secrétaire-général au ministère des finances.

Les nouveaux ministres ont pris possession de leurs sièges le 26 janvier. L'agitation de la presse s'est continuée ; on lit dans l'Événement du 26 :

« Nous regardons comme inévitable un grand orage politique pour la semaine prochaine. La majorité ne peut pas reculer ; M. Bonaparte, nous assure-t-on, ne reculera pas. C'est la guerre. »

Nous réservons pour un autre numéro des particularités relatives aux deux crises ministérielles d'Espagne et de Belgique.

Nouvelles plus récentes.

Le Ballie est arrivé le 19 à New-York, après une traversée de 12 jours. Les dates qu'il apporte de Liverpool vont jusqu'au 8 du courant. Ce qui suit est la substance du rapport télégraphique transmis le 20 de New-York.

« Le Parlement Anglais s'est assemblé le 4. La Reine a présidé en personne à l'ouverture des Chambres.

Lord John Russell a effectué l'introduction de sa mesure à l'égard de la question papale. Il s'est dit profondément affecté de l'animosité témoignée à l'Angleterre par la Cour de Rome, en égard à la nomination de l'Archevêque Cullen, nouveau Primat d'Irlande et l'ennemi déclaré des Collèges de la Reine. Le changement des Vicaires Apostoliques en Evêques prenant titre Anglais, a eu lieu sans qu'il en ait été fait aucune intimation au Gouvernement Anglais. Le Gouvernement suggère de déclarer tous les actes des Evêques Catholiques Romains en leur qualité officielle, illégaux, et de décréter la confiscation au profit de la couronne de toute propriété qui leur serait léguée pour des fins de religion. Le Bill tend aussi à prévenir l'assomption de tout titre appartenant à un diocèse Anglican, ou même à aucun district ou autre lieu en Angleterre.

Aucune mention des Colonies n'a été faite dans les discours du Trône, et cette omission a causé quelque surprise.

Selon le Liverpool Journal (paivire autorité) le Gouvernement et le parti de l'opposition auraient l'intention de suspendre les affaires de la session de manière à en prolonger la durée jusqu'en mai afin d'ajouter à l'attrait de la grande Exhibition. La même feuille ajoute que l'excédant au total du revenu sur la dépense pour l'année écoulée, est de £2,579,006. »

Oregon-Californie.

Nos lecteurs liront, avec plaisir, l'extrait suivant d'une lettre de M. Cénas, prêtre missionnaire à l'Oregon.

St. Paul-Wallamette 15 Nov. 1850.

J'apprends à l'instant, que Mgr. Demers devant, soit disant, quitter l'Europe au 1er Novembre, se trouve comme par enchantement transporté à San Francisco, de puis cette date là. J'aime à croire que c'est pour nous causer une surprise agréable. Mgr. l'Evêque de Astoria, (ci-devant Evêque de Walla-Walla), est dans ce moment à Oregon-City. Deux prêtres nouveaux nous arrivent ; l'un à moitié Allemand, et l'autre Français et Français en même temps par la langue ; leurs noms peuvent facilement finir une rime masculine ; car l'un est est Rock, l'autre Crook.

Décidément l'Oregon veut marcher sur le grand ton de la Californie. Une première mine avait été découverte dans le Walla-Walla, mais on la laissa, espérant mieux trouver ail-

leurs. Eh bien, on a trouvé ; et si bien trouvé que, d'après la renommée, le bruit, les mineurs auront moins besoin de pioches que de poudre fulminante pour détacher les blocs que l'on découvre, à quelques pieds sous terre, lapis instar ! Cette riche découverte est presque sur les limites Sud qui séparent la Californie de l'Oregon, en d'autres termes, près de la rivière appelée Rivière-àux-Coquins. Donc, accourant amateurs. En réfléchissant à sa simple expression le bruit, il résulte, je crois, que réellement il y a de l'or dans cet endroit, qu'il est même abondant, mais difficile à exploiter, et promet en sus abondantes maldies aux ardens investigateurs.

Vous avez sans doute appris que maintenant la Californie fait partie de l'Union fédérale ; c'est un honneur bon à accepter. Malgré tout, c'est encore un bien triste pays !

Pour comble de calamités, voilà que les Communistes, mettant en pèlerinage leurs beaux et touchants principes d'égalité, de philanthropie, arrivent à plain navires, formant de saintes sociétés, pour exploiter et partager le précieux minéral. Mais, hélas ! telle est la faiblesse humaine, que souvent l'union, l'égalité sont rompues pendant le trajet, et toujours, en présence de l'or.

ETATS-UNIS.

La loi des Esclaves fugitifs.

On lit dans le Toronto Globe :

« Un autre spécimen précieux de la manière dont opèrent " nos libres Institutions " dans les Etats-Unis, vient justement de se produire à Philadelphie. M. Wm. T. Purnell, du Maryland, a fait réclamation de la peronne d'une dame Williams domiciliée avec sa famille dans la Cinquième Rue de la " ville de l'Amour fraternel " ; et un autre larron d'homme a réclamer le corps de son mari. La revendication de ce dernier n'est pas encore publiée, mais celle qui regarde la femme, l'est. Purnell allègue que celle-ci s'est soustraite à sa vue il y a plus de vingt-deux ans, et avoue qu'il ne l'a pas revue depuis 1829. Elle est en apparence âgée de trente ou trente-cinq ans, de sorte qu'elle ne devait pas avoir plus de treize ans à l'époque indiquée par le poursuivant.

M. et madame Williams sont mariés depuis plusieurs années, ont une famille composée de cinq enfants, et leur conduite a été de tout point irréprochable. La maison qu'ils occupent leur appartient à part d'autr res propriétés. Madame Williams a été pendant nombre d'années membre de l'Eglise méthodiste. Le Philadelphia Ledger dit que c'était " une scène des plus émouvantes que la vue de cette malheureuse femme en présence du tribunal, entourée de ses enfants, et paraissant accablée de sa détresse. »

Comment des histoires de ce genre ne soulevaient-elles pas l'indignation et ne motivent-elles pas le protêt unanime du monde civilisé ?

Ces faits ont un retentissement considérable dans toute l'étendue de l'Union ; et l'excitation ne peut que s'accroître par la répétition de ces drames presque journaliers produits de la lutte d'une législation implacable contre les droits de la nature et de la liberté humaine, et dont la ville de Boston nous offre encore un exemple. Voici en peu de mots les détails de l'événement qui vient d'y avoir lieu.

D'après un ordre délivré par le commissaire des Etats-Unis, G. F. Curtis, ordre fondé sur une plainte déguisant comme esclave fugitif, le nommé Shadrack, domestique au café Corn Hill, le député marshall, Riley, opéra le 15 l'arrestation de cet homme et le conduisit immédiatement et sans rencontrer d'opposition, devant la cour.

A peine l'arrestation avait-elle eu lieu, que la nouvelle en fut aussitôt répandue dans la ville ; la salle d'audience s'encombrait d'une foule inquisite et tumultueuse. Cependant la formalité des dépositions fut accomplie sans trouble. M. Seth J. Thomas se présenta d'une part au nom du plaignant, et d'autre part M. M. Small, Elias Grey, et Coring et Co., pour la défense. Les faits rapportés par M. J. Thomas établissent que Shadrack, ap-

partient à M. John Debrec, receveur dans la marine des Etats-Unis, habitant la Virginie, et que cet esclave s'est échappé de la maison de son maître en mai 1850. Le plaignant déclare en outre que le propriétaire est sûr de ce qu'il avance, car il a parlé lui-même à Shadrack lequel avait reconnu qu'il s'était en effet échappé à Norfolk. — Malgré l'évidence des faits, la défense demanda un délai afin d'entendre les témoins, ce qui fut accordé. — On fixa à mardi (8) l'examen de l'affaire. Le marshall fit alors évacuer la salle d'audience, et le prisonnier fut confié à la garde d'une douzaine d'hommes, l'incarcération contre les esclaves fugitifs n'étant pas autorisée par les lois de l'Etat.

Shadrack demeura alors pendant une heure à se concerter avec ses avocats. Pendant ce temps, une foule considérable d'hommes de couleur s'était assemblée à la porte de la salle, et la bloquée matériellement ; lorsqu'elle s'ouvrit pour donner passage au dernier des défenseurs, la multitude se précipita dans l'intérieur de la salle, renversa les officiers de police préposés à la garde du prisonnier, et, au milieu de cris furibonds, de gestes frénétiques, s'empara de Shadrack effrayé, et fuyant ses libérateurs. Cependant il ne tarda pas à se rassurer ; il comprit qu'on ne voulait que sa liberté. Enlevé sur les bras robustes de ses frères, voilà le fugitif transféré du tribunal en bas des escaliers, et de là dans la rue, au milieu des vociférations de la joie. Arrivé là, on le fit monter dans un cab qui l'emmena rapidement du côté de Cambridge. En moins de cinq minutes le tour était fait. On pense que Shadrack a dû gagner le Canada.

Un Imposteur insigne.

Il y a peu de mois, arrive en cette ville un monsieur vêtu d'un habit dont la coupe, sans en être moins élégante, était passablement singulière, car elle participait à la fois du tout militaire et du vêtement requis en bal non costumé. Ce qu'il fit d'abord, ce fut de se faire annoncer gratuitement dans les journaux de Montréal en qualité de maître d'italien et d'Espagnol ; nous disons gratuitement, car on devait cette charitable faveur à un Italien induit, pour cause de certaines opinions politiques, à fuir ses chères pénales pour venir trouver un refuge en Canada. Des disciples s'étant présentés à son école, après quelque temps de séjour, il leur communiqua un beau jour, en termes fort civils, son parti pris de renoncer au métier, et en les remerciant beaucoup pour le passé, leur dit qu'il renonçait au salaire des leçons qu'ils avaient reçues. Décidément, — c'est ce qu'il ne manqua pas de dire à ses auditeurs charmés, — les temps avaient changé pour lui. Le calme venait de se faire en Europe ; un arrêt de l'un ou l'autre tribunal le réintègrerait dans ses domaines, auparavant confisqués ; enfin, il se voyait affranchi de la nécessité de gagner son pain. En ressuscitant davantage ses souvenirs, le gentilhomme s'aperçut que, malgré qu'il fût italien de naissance, il était et pendant de descendance espagnole, et que, pour cette raison, ses châteaux étaient, comme bien d'autres, en Espagne. Bref, notre espagnol — car il le disait — n'était autre que le Señor Olivarez Mendoza, Marquis de las Carolinas. Dès ce moment, l'habit primitif disparut pour céder le pas à un analogue brun tannée, d'apparence plus confortable, et qu'ornaient aux boutonnières des tresses de cordons arrangées avec art. Monsieur apparaissait dans les cercles ayant une charmante épingle d'or au col et une étoile de même métal étincelant sur sa poitrine. Mais cette étoile seule était le sujet de toute une histoire. Or, cette histoire, la voici :

Le marquis Olivarez Mendoza de las Carolinas avait été soldat. Ce fut lui qui commanda dans la citadelle la mieux défendue de toutes celles qu'occupaient les troupes de la Reine durant la dernière guerre d'Espagne. Ce fut à lui qu'échut le commandement des troupes du feu Roi de Sardaigne jusqu'à l'époque où ce malheureux monarque, rejetant ses bons conseils, perdit son trône avec sa cause par le vicieux Radetsky, à la bataille de Novare. Ce fut lui, en un mot, qu'un pieux attachement pour la personne de son infortuné souverain engagea à

ri, car elle a encore des enfants fidèles et dévoués qui veillent sur elle, et qui la sauveront en écrasant ce démon révolutionnaire qui veut la tuer, et Dieu les aidera !

Ce sont des larmes et du sang sur un cerueil bien fermé, dit Georges.

Ce sont des larmes et du sang sur un trône qui attend, dit Henri.

Ce furent les derniers mots prononcés entre eux... Le marquis de Savernay et son fils saluèrent froidement le républicain Georges, puis ils allèrent à Marianne :

Que Dieu vous protège et veille toujours sur vous, lui dirent-ils.

J'anne l'embrassa, et comme elle vit la pâleur livide de ses traits et la trace des larmes qu'elle avait versées :

Vous êtes un ange, lui dit-elle, et les anges ne sont heureux que dans le ciel.

Marianne lui serra la main ; les paroles de Jeanne avaient, sans le savoir, répondu à une pensée secrète de la pauvre enfant...

Quelques instants après, Georges et Marianne étaient seuls.

Il faut que je parte, lui dit-il. Tu n'attends pas le retour de mon père ? dit Marianne d'une voix douloureuse ? Il faut que cette nuit je sois à Arles. Tu me laisses seule... seule encore, Georges ? Oh ! sois tranquille, je ne partirai qu'après le retour de la femme Bourdin. Marianne inclina sa tête : Mon frère !... mon frère ! dit-elle avec un sanglot qu'elle ne put contenir. Marianne, j'ai tué Cassius. Séche tes lar-

mes, lève ton front, le sang du misérable t'a purifiée devant tous.

Puis le silence recommença de nouveau, interrompu seulement par ces bruits indicibles que l'on voit porter avec elle.

Un demi-heure après, la femme Bourdin entra... Georges embrassa sa sœur et partit. Dès quelle n'entendit plus le bruit des pas du jeune républicain, la femme Bourdin qui ne savait rien du drame terrible qui venait de se passer, lui dit à voix basse :

Je les ai rencontrés à quelques pas d'ici, et je les ai accompagnés jusqu'aux étangs, où le père Bouteillier les attendait avec son chariot. Dieu le protège !... dit Marianne d'une voix triste en allant s'asseoir devant la cheminée. La femme Bourdin reprit son tricet.

La pauvre Marianne se prit le visage dans les mains et pleura amèrement et se livra à une sombre douleur.

Le lendemain de ce jour terrible, Georges était dans la petite chambre qu'il occupait à Arles, le front dans ses deux mains, remuant dans sa tête le souvenir fatal des événements de la veille ; il voyait le toit paternel désert, sa sœur déshonorée et le vieillard maudissant son fils absent. Nous l'avons dit, Georges n'avait pas encore revêtu ce triple airain qui fermait l'issue aux saintes affections de la famille, aux généreux élans de l'âme.

Tout-à-coup la porte de sa mansarde s'ouvrit avec fracas et Obrice parut entouré d'une douzaine de patriotes éprouvés comme lui :

Debout !... Georges... debout !... lui cria Antoine Obrice, tu es membre de la convention.

Moi !... moi !... s'écria Georges dont le visage rougit et pâlit à la fois, tu as dit que j'étais membre de la convention ?

Oui, citoyen Georges !

Oh !... oh !... dit Georges en relevant son front avec orgueil... Je suis membre de la convention !... moi l'avoir !... Les battements de mon cœur ne me trompaient donc pas !... mes rêves n'étaient donc pas des vertiges !... Et il tomba sur une chaise, écrasé par le bonheur de cette nouvelle inattendue.

On voyait ses lèvres frémissantes remuer sous le souffle d'une voix intérieure ; tout ce qu'il y avait en lui d'enthousiaste, de fier, de rayonnant et d'énergique battait des mains et chantait un hymne victorieux.

Quand pars-tu pour Paris ? lui dit Obrice. Demain, dit Georges, m'accompagneras-tu, Obrice ?... toi qui le premier m'as tendu la main et m'as frayé la route.

Moi... je reste, répondit Obrice d'une voix sourde ; j'attends ma vengeance !...

Quatre mois se sont passés. Georges, le montagnard, que nous avons pris sur le sol ensanglanté de la Provence est entraîné par ce tourbillon sans cesse grossissant, comme une feuille détachée par le vent qui tombe sur l'eau écumeant d'un torrent.

En suivant le jeune montagnard au milieu de ce grand drame qui se déroule et burlé de toutes parts, nous assistons à une étude curieuse et intéressante du cœur humain, à cette lutte désolée de l'intelligence qui veut comprendre, du cœur qui veut sentir contre l'aveuglement qui pousse et entraîne ; mais il

y a toujours dans le cœur de l'homme certaines parties vivaces qui se replient en nous, ainsi que la sensitive sous le doigt qui la touche ; c'est par cette partie du cœur, étincelle échappée au foyer, victime ravie au bourreau, que Georges à son insu reviendra tout entier dans le drame intime dont nous avons entrepris la narration.

Chaque jour, il faisait un pas vers cet abîme au fond duquel bouillonnaient les excès sanglants des révolutionnaires... Qu'il était loin ! mon Dieu ! Je su modeste chaudière de Fontevieille, de cette vie laborieuse, mais calme et paisible entre les travaux des champs, la tendresse de son vieux père et les caresses de sa sœur ! Qu'il était loin de ces soirées écoulées devant l'âtre de la cheminée, au bruit des branches d'arbres que le mistral avait brisées la veille !... C'est que le démon fatal qui avait plané sur la France depuis 1789, avait empoisonné de son souffle toutes les nobles pensées, toutes les inspirations venues d'en haut, et avait versé dans toutes les veines son fiel, son poison et son sang corrompu. Georges s'était réveillé républicain comme un honnête homme se réveille un jour atteint d'une maladie mortelle... Maintenant il était une de ces pierres amoncelées que roulait le hideux torrent de la révolution.

Pouvait-il en être autrement de cette jeune et ardent nature ? Georges pouvait-il résister à cet entraînement fatal qui le prenait si petit, si impuissant, si obscur, et le faisait tout-à-coup si grand et si fort ? Qu'était-il, hier ? paysan, battant les champs du talon de son sou-

lier ferré ou du soc franchant de sa charrue ! Aujourd'hui, membre de la convention, l'ami, l'égal de toutes ces idoles qu'un souffle impur avait élevées, qu'un souffle vengeur devait renverser, il marchait les mains libres, la tête haute, au milieu de tous ces événements qui couraient tant de fronts.

Que d'événements terribles, imprévus, étranges, s'étaient passés sous ses yeux depuis le jour de son arrivée à Paris !...

Après s'être retrempe d'énergie et de haine en face de Marat assassiné et après avoir été le témoin et le spectateur impassible de tant de massacres, il assista à l'action la plus infâme qu'une race maudite et abandonnée de Dieu puisse faire, à la profanation des autels et à la violation des tombeaux... Statues de saints, statues de rois, sceptres et couronnes, mitres et crosses pastorales ; attributs de la religion et de la royauté ; il vit tout cela foulé aux pieds, et resta impassible et muet, lui, le fils de ce siècle lâche, impie et athée qui tomba de la débauche de Louis XV dans les égouts sanglants de la terreur.

Il ne détourna pas la tête avec horreur, quand il vit étendus sur les dalles et arrachés de leurs tombeaux les corps d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV ; il ne frémit pas de honte et d'indignation lorsqu'un des dignes sans-culottes qui travaillait à cette œuvre patriotique, essaya si la lame de son couteau était de même dimension que celle du couteau de Ravailiac ; il ne leur eut pas : lâches ! infâmes ! profanateurs !

(A continuer.)